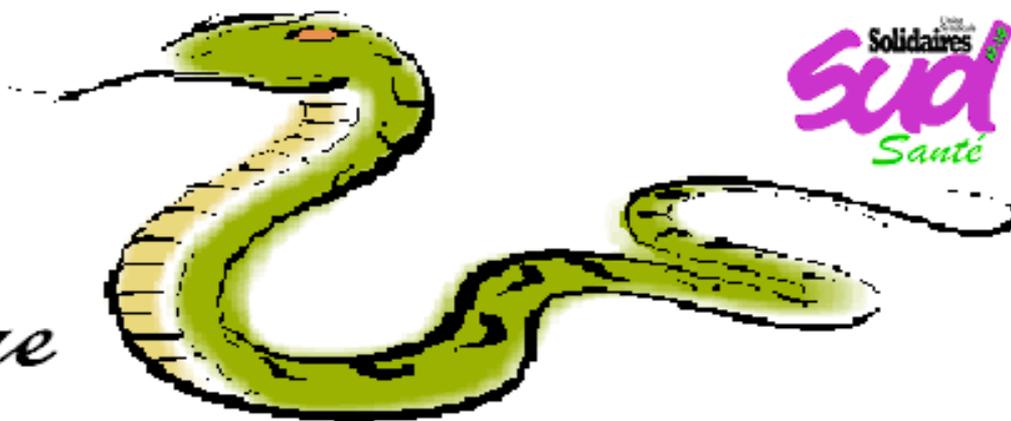


Langue de Vipère



Mai 2009

Sommaire

- Sud Béclère n'appelle pas au 26 mai !
- M. Benanteur « se décharge »...
- Reconnaissance des Sages-femmes !
- Résultat grève du 14 mai
- Que peut-il ? - Qu'a-t-il fait ?
- Attention, le racket légalisé des IDE va commencer !!
- Sudoku moyen

CALENDRIER CAP :

5 mai :

CAP n°13 Pers. Administratifs
T. avancement & dossiers divers

12 mai :

CAP n°12 Pers. Agents hospitaliers
Reports de stage - Appels de note
Dossiers divers

19 mai :

CAP n°10 Pers. Technique et Ouvriers
T. avancement, liste aptitude et
dossiers divers

26 mai :

CAP n°11 Pers. AS, AMP et Aux. Puer.
Ecole AS et Aux. Puer.

7 juin :

Elections Européennes.

Sud Santé Antoine Béclère a décidé de ne pas appeler les personnels à la grève du 26 mai !!!

Pourquoi une telle décision ?

Parce que la section Sud ne veut pas faire perdre une journée de salaire « dans une mobilisation décentralisés » (dixit le communiqué intersyndical), qui ne prévoit même pas de manifestation rendant visible le mécontentement des salariés !

Alors que la responsabilité des organisations syndicales étaient de faire encore monter la pression, face à un gouvernement qui affiche ouvertement son mépris, certaines organisations veulent nous balader jusqu'aux vacances. C'est inacceptable.

Le 26 mai est donc un leurre permettant de calmer l'impatience des salariés, tout en évitant une forte mobilisation pendant la période de campagne électorale des Européennes.

Les journées à répétition espacées, sans lendemain auront fait perdre de nombreux jours aux agents pour rien !
Aucune négociation engagée avec le gouvernement, puisqu'il n'y a aucun rapport de force.

Il aurait mieux valu perdre ces jours en journées de grève reconductibles bloquant l'économie et les entreprises pour imposer une négociation au gouvernement, notamment sur les salaires et l'emploi.

Bien sur, la Fédération Nationale a posé un préavis de grève qui permettra aux agents le souhaitant d'être en grève, le droit de grève étant un droit individuel.

M. Bénanteur « se décharge ... »

Nous avons interpellé M. Benanteur lors de la séance du CHSCT du 24 février sur l'état de saleté autour des conteneurs à déchets comme le démontre la photo ci-dessous. **L'équipe de Central Course étant nullement en cause** mais c'est le système de stockage qu'il faudrait revoir et celui de dépôt de ces déchets.



--
Nous constatons qu'un mois plus tard (cf photo ci-dessous), l'hygiène de l'hôpital et la gestion des déchets ne soucie guère la direction de la logistique...



--
La photo ci-dessous a été prise le 6 mai, vous constaterez que RIEN n'a été fait !
Nous demandons un aménagement de ce dépôt avec un système comme il en existe dans les déchetteries avec un dépôt sur le dessus...



Reconnaissance des Sages-femmes

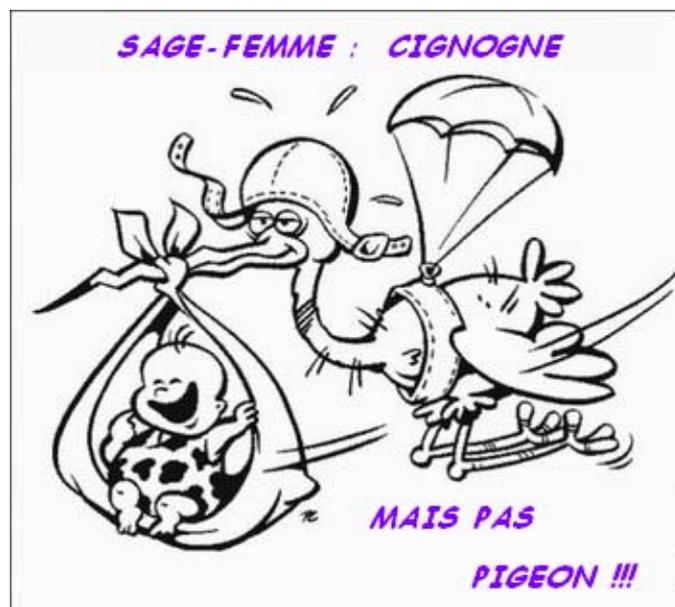
Le 5 mai dernier à Paris, plus de 3000 sages femmes ont manifesté pour la reconnaissance de leur cursus (Bac+5), l'intégration au LMD (Licence Master doctorat), et une revalorisation salariale... Elles étaient près de 10000 sur toute la France !!

Suite à ce mouvement, les sénateurs ont adopté un amendement qui stipule que « le diplôme d'Etat de Sage-femme est reconnu au niveau Master ».

Cet amendement est en attente de validation par la Commission mixte paritaire.

Actuellement, après une année de médecine et 4 années d'études, les sages femmes sont à peine reconnus Bac+2 !!!

Cependant la lutte continue car cet amendement doit être ratifié ce qui n'est pas encore le cas, et toutes les revendications n'ont pas été suivies d'effet.



Résultat de la grève du 14 mai :

Pôle	Mobilisations
CHARGE	71%
MIRS	69%
THORACIQUE	63%
Femme Enfant	35%
POLAD	24%
BPP	22%
Total HOPITAL	41%



Que Peut-il ? TOUT Qu'a-t-il fait ? RIEN

Avec cette pleine puissance, en huit mois un homme de génie eût changé la face de la France, de l'Europe peut-être.

Seulement voilà, il a pris la France et n'en sait rien faire. Dieu sait pourtant que le Président se démène : il faite rage, il touche à tout, il court après les projets ; ne pouvant se créer, il décrète ; il cherche à donner le change sur sa nullité ; c'est le mouvement perpétuel ; mais, hélas ! Cette roue tourne à vide.

L'homme qui, après sa prise de pouvoir a épousé une princesse étrangère est un carriériste avantageux.

Il aime la gloriole, les paillettes, les grands mots, ce qui sonne, ce qui brille, toutes les verroteries du pouvoir. Il a pour lui l'argent, l'agio, la banque, la Bourse, le coffre-fort. Il a des caprices, il faut qu'il les satisfasse.

Et la liberté de la presse ! Qu'en dire ? N'est-il pas dérisoire seulement de prononcer ce mot ? Cette presse libre, honneur de l'esprit français, clarté de tous les points à la fois sur toutes les questions, éveil perpétuel de la nation, où est-elle ?

Quand on mesure l'homme et qu'on le trouve si petit et qu'ensuite on mesure le succès et qu'on le mesure énorme, il est impossible que l'esprit n'éprouve pas quelque surprise.

On y ajoutera le cynisme car, la France, il la foule aux pieds, lui rit au nez, la brave, la nie, l'insulte et la bafoue !

Triste spectacle que celui du galop, à travers l'absurde, d'un homme médiocre échappé.

Victor Hugo

« Napoléon Le Petit »

Attention, Le Racket légalisé des IDE va commencer !!

Dans un communiqué de presse le Conseil de l'Ordre Infirmier a annoncé que la cotisation obligatoire s'élèverait à 75 €/an, soit très largement au-dessus des 30 € annoncés par la ministre Bachelot.

SUD Santé a toujours été opposé à tous les ordres qui saucissonnent les professions et qui plus est, est non représentatif de l'ensemble des professions infirmières car élu seulement avec 13,73% de taux de participation (5% à Paris), tous collèges confondus (Libéraux, Privés et Salariés).

Il est évident que ce n'est qu'un début. Rappelons à toutes fins utiles que la cotisation des Masseurs kinés a augmenté de 54% depuis sa création !!!!

ET TOUT CELA POURQUOI ?

Pour des frais de bouche, de fonctionnement, de location de locaux (luxueux tant qu'à faire !) et autres frais d'indemnités journalières avoisinant les 500 € par jour (ben voyons ne nous privons pas !).

Le pactole est certes intéressant : 36,75 millions de budget (75 x 490 000 IDE environ) sans compter les cadres, une profession en voie de disparition voulue par l'AP-HP alors que leur rôle est primordial au sein des services hospitaliers.

Sachez que l'ORDRE IDE aura un rôle essentiellement répressif et sera sans nul doute le relais du gouvernement pour mieux faire passer ses réformes dites de modernisation qui ne sont en fait que des réformes de « casse » de l'hôpital public, et donc un DANGER pour nos conditions de travail et pour la QUALITE des SOINS que nous, professionnels de santé, souhaitons prodiguer aux patients.

L'ORDRE IDE est nuisible, il n'améliorera pas la reconnaissance professionnelle que nous voulons, n'aura aucun pouvoir sur l'augmentation des effectifs pourtant manquants par milliers, ne vous donnera ni le RESPECT ni la REVALORISATION SALARIALE souhaités, il décidera de la profession pour tous sans démocratie.

Enfin rappelons que nous avons déjà un code de déontologie, nous n'en avons donc pas besoin d'un autre !

PAS D'INSCRIPTION - PAS DE COTISATION

Nous vous invitons tous à une

ASSEMBLEE GENERALE
contre les Ordres Professionnels
(IDE, Kinés, Pédicures-Podologues,
Sages-femmes, Médecins,...)
avec l'intersyndicale AP-HP le
mardi 9 juin de 14h à 17h
Amphi Dupuytren - Hôtel Dieu

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, passez nous voir au local Sud à coté des mutuelles.

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

Niveau Moyen :

	4		7	1				
	6			4			5	
			9		3	4		
	3	5	1			8	7	
		7				3		
	8	2			7	9	6	
		9	4		1			
	2			7			1	
				2	5		3	

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76